

## Facturation service non fourni

Par **dandet**, le 11/01/2017 à 14:06

Bonjour,

Je souhaiterais connaître la qualification pour les faits suivants : un artisan a fait débloquer des fonds sur facture pour une prestation inexistante. Je souhaiterais également connaître les sanctions encourues si elles existent.

Je vous remercie beaucoup.

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/01/2017 à 14:58

Bonjour

Est-ce un cas pratique ou un cas réel.

Si c'est un cas réel, nous ne sommes pas habilités à y répondre car nous sommes un forum étudiant

Si c'est un cas pratique, nous exigeons la démonstration d'un travail préalable avant de répondre à toute question.

Merci pour votre compréhension.

Par **Camille**, le 11/01/2017 à 18:12

Bonjour,

Qu'entendez-vous exactement par "faire débloquer des fonds sur facture pour une prestation inexistante" ? Qui a "débloqué ces fonds" ? Le destinataire de la facture ? Et il était d'accord ?

Moi, perso, ça fait plusieurs fois que j'envoie des factures pour des prestations bidons à Juristudiant, ben jamais Isidore Beautrelet ne m'a fait débloquer les moindres fonds correspondants...

[smile17][smile17][smile17][smile4]

Par **Isidore Beautrelet**, le 12/01/2017 à 08:20

Bonjour

Ah c'était vous la facture de 100 000 € pour extermination de mustélidés et autres nuisibles.

[smile4]